

**COMMISSION ELECTORALE FEDERALE
PROCES-VERBAL N°1 DU 3 septembre 2020**

SAISON 2020/2021

Présents :

Jean-Jacques DECORDE, Président

Tatiane VASSINE, Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK, Jean-Pierre GAUYAU

Les membres de la Commission Electorale Fédérale (CEF) se sont réunis téléphoniquement le 3 septembre et ont pris connaissance de la liste des candidatures pour les postes vacants au Conseil de Surveillance pour le mandat 2019/2022.

11 candidatures ont été réceptionnées dans les délais statutaires.

La CEF n'apporte pas de remarque particulière et valide les candidatures.

La liste des candidats est communiquée aux candidats et aux délégués régionaux.

La CEF sollicitera le 26 septembre 2020 à Paris les délégations en séance pour que celles-ci se rendent une par une à l'amphithéâtre durant la pause déjeuner. La CEF sera assisté par l'informaticien de la Fédération pour la mise en place du vote informatique.

Un appel par ordre alphabétique des Ligues sera effectué par la CEF.

Un émargement des représentants des GSA sera mis en place à l'entrée de l'amphithéâtre avec remise d'une enveloppe par délégué contenant leur code d'accès et de mot de passe, uniques au vote.

La liste des candidats est la suivante :

Organe collégial Dirigeant de la FFvolley (6 postes à pourvoir) :

1. BOURREAU Michel (Ligue IDF)
2. COUDERC Alexandre (Ligue PACA)
3. DRAGHICI Thomas (Ligue PACA)
4. FLORENT Sébastien (Ligue IDF)
5. GUEVENOUX Michel (Ligue PACA)
6. GOUX Richard (Ligue ARA)
7. GUILLET Ludovic (Ligue HDF)
8. MOLEY Jean-François (Ligue OCC)
9. PEYTAVIN Annie (Ligue BRE)
10. ROMAIN Dany (Ligue OCC)
11. TRAN BA THO Alexandre Emmanuel (Ligue NAQ)

Le Président de la CEF
Jean-Jacques DECORDE

Le Secrétaire de la CEF
Sylvie PROUVÉ